

Merci de fournir un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la randonnée pédestre.

Je déclare être en bonnes conditions physiques, ne pas suivre un traitement médical pouvant m'interdire la marche, et m'engage à être convenablement équipé(e) pour les activités auxquelles je participerai.

J'ai noté que les dispositions de la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 impose aux Associations d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents et que l'Association Les Pèlerins de l'Immaculée est assurée aux AGF "Multirisque Association" par contrat n° 37613942 en date du 30/07/2003.

A _____ le,

Signature

CONSEILS POUR L'EQUIPEMENT A EMPORTER:

Nous demandons de vous organiser de la manière suivante :

-Il faut prévoir **DEUX sacs**:

-**Un grand sac** contenant tous vos effets personnels qui seront véhiculés par camion d'une étape à l'autre. Ce sac contiendra vêtements, couchage, affaires toilettes,ect. Ne pas arriver avec des valises, des poches, ect... Groupez vos affaires. Nous ne répondons pas des affaires volées (bien que ce ne soit jamais arrivé). Sac de couchage, avec matelas gonflable ou matelas mousse (on dort souvent à même le plancher des salles de fêtes).

-**Un petit sac de jour** avec vêtement de pluie, quelques provisions énergétiques personnelles, riches en calories, pour grignoter aux haltes, le livre du pèlerin qui vous sera remis au départ, votre Bible, "Prions en Eglise" ou "Magnificat" ou votre missel, chapelet, gourde, mini-pharmacie (pour les ampoules et autres tendinites), élastoplast, pansements, micropore, et tous produits que vous connaissez ou que vous conseille le pharmacien. N'oubliez pas, si vous êtes sous traitement, vos médicaments personnels, poncho imperméable, chapeau et lunettes de soleil. Lampe de poche (avec des piles neuves.....)

Vêtements : ayez deux ou trois rechanges vestimentaires, car on salit beaucoup en randonnée et, de plus, on ne fait la lessive que deux fois au long du pèlerinage. Les nuits peuvent être fraîches en cette période, prévoir le couchage en conséquence. Nous rappelons l'interdiction de fumer, c'est une des ascèses du pèlerinage. Maillot de bains (à ne pas oublier pour les douches qui sont collectives).

Chaussures : surtout pas de chaussures neuves, ou alors, ayez soin de les avoir "rôdées" au moins un mois avant le départ. De bonnes chaussures doivent bien tenir le pied, être donc assez hautes, avec des semelles épaisses, étanches à l'eau. Chaussettes en coton (laine déconseillée car elle ne respire pas). Pas de gamelle ni couverts : vaisselle communautaire par le service inendance.

Il est demandé à tout participant qui aurait un handicap ou maladie nécessitant un soin ou régime particulier de le signaler par lettre jointe à son bulletin d'inscription.

Nous conseillons de faire un peu d'exercice pendant un mois avant le départ en marchant quelques kilomètres chaque jour, par exemple.

Les Pèlerins de l'Immaculée

19 avenue Toulouse Lautrec, 33740 ARES

Tél : 07 80 16 83 95

assopelim@gmail.com

Association loi 1901 Préfecture de BORDEAUX 1998

Association privée de fidèles de droit diocésain 2011

VERDELAIS - LOURDES

À PIED

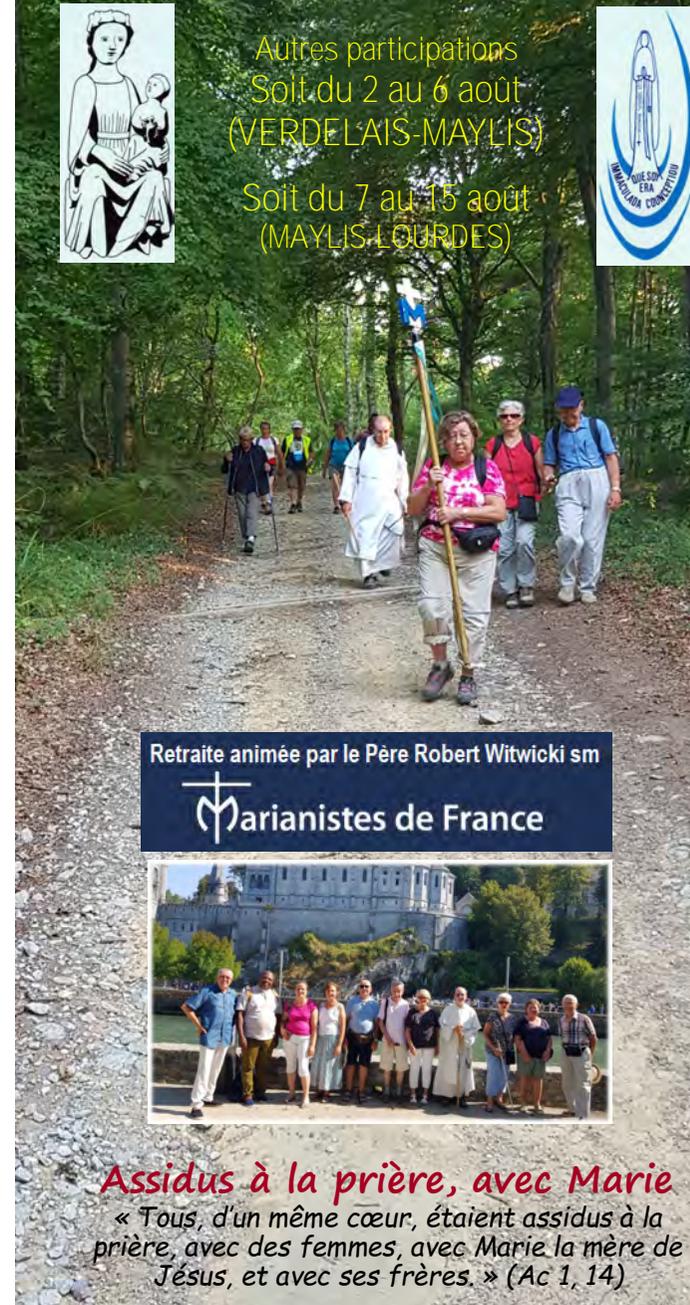
DU 2 AU 15 AOUT 2023

39^{ème} RETRAITE ITINÉRANTE



Autres participations
Soit du 2 au 6 août
(VERDELAIS-MAYLIS)

Soit du 7 au 15 août
(MAYLIS-LOURDES)



*Assidus à la prière, avec Marie
« Tous, d'un même cœur, étaient assidus à la prière, avec des femmes, avec Marie la mère de Jésus, et avec ses frères. » (Ac 1, 14)*



**Notre Dame de Lourdes
priez pour nous**



Czestochowa 1984



Lourdes 2023



« *L'Église synodale*, nous dit Monseigneur Jean-Paul James, archevêque de Bordeaux, **ça bouge ! C'est dynamique ! C'est l'Église qui fait route, qui avance. Le Seigneur les guide. Il est leur chemin. Un chrétien ne s'installe pas. Une Église ne s'installe pas ! Notre conversion personnelle n'est pas achevée ! Notre relation au Seigneur est appelée à se renforcer !... Quel nouveau pas suis-je prêt[e] à faire dans la foi, dans ma relation au Seigneur ? Nous sommes tous des pèlerins en route !**

La grâce principale que nous demanderons au Seigneur à l'occasion de ce pèlerinage-retraite 2023, c'est de nous réapprendre à aimer l'Église. Pour aimer, il faut connaître. Pour aimer l'Église, il faut surtout, dans un pèlerinage, vivre une expérience d'Église, et donc exercer les grandes dimensions de la vie ecclésiale : Koinonia-communauté, diakonia-service, leiturgia-liturgie, marturia-témoignage... Personne mieux que Marie, Mère de l'Église, ne peut nous faire progresser dans cette voie, dans cette vie. Mettons-nous donc à son école, suivons ses pas, elle qui a demandé à Bernadette le 18 février 1858 à la grotte de Massabielle lors de la troisième apparition « *Voulez-vous me faire la grâce de venir ici pendant quinze jours ?* »

Les "Pèlerins de l'Immaculée" vous propose un pèlerinage-retraite autour du thème :

Assidus à la prière, avec Marie

« *Tous, d'un même cœur, étaient assidus à la prière, avec des femmes, avec Marie la mère de Jésus, et avec ses frères.* »
(Ac 1, 14)

PROGRAMME

- ☞ Communier vers le frère : en formant un groupe fraternel qui partage les joies de la marche ensemble,
- ☞ Participer vers le Seigneur : en méditant la Parole de Dieu sur le chemin, par les enseignements reçus sur le thème, par les temps de silence personnel et de prière (chapelet, liturgie des Laudes et des Vêpres, l'eucharistie quotidienne et l'adoration),
- ☞ Témoigner vers le monde : en chemin, avec les communautés locales qui nous accueillent à l'étape le soir, avec l'Église universelle que nous rejoignons à Lourdes où nous retrouverons les pèlerins du diocèse de Bordeaux les 20 et 21 mai, rassemblés autour de Marie avec Monseigneur Jean-Paul JAMES, notre archevêque.



La journée type du pèlerin :

- 5h30 : Lever, préparatifs, petit déjeuner.
- 6h30 : Départ, puis 4 temps de marches (temps de silence, de Partages autour de la Parole de Dieu, prière personnelle et communautaire, chapelet) avec des pauses d'1/2 heure.
- 12h00 : Déjeuner préparé par le service intendance, sieste.
- 13h30 : Enseignement sur le thème d'année,
- 14h00 : Deux temps de marches,
- 16h30 : Arrivée à l'étape, installation (salles de fêtes ou de sports, douches collectives (prévoir maillot de bains - cf liste de l'équipement en dernière page).
- 18h00 : Vêpres, Eucharistie et Adoration, parfois avec les communautés paroissiales qui nous accueillent.
- 19h30 : Diner.
- 20h30 : Office de complies.
- 21h00 : Silence de la nuit, car demain...lever 5h30.

Conditions pour la marche :

Loin de l'exploit sportif, ce n'est pas non plus une promenade ; 25 kms par jour demande quand-même une aptitude pour la marche, mais sans efforts particuliers.

Les conditions d'hébergement (salles de fêtes ou de sports, dormir sur un matelas pneumatique à même le sol, à "la dure", les douches collectives), bref !... la vie dépouillée de pèlerin demande une pincée d'humour et par-dessus tout l'esprit fraternel, l'esprit de joie et de partage de la vie communautaire (nous sommes 25 pèlerins au maximum). Une équipe d'intendance s'occupe des repas et des gros sacs. Le pèlerin ne prend que le nécessaire pour la journée.

Coûts et inscriptions :

Plusieurs possibilités vous sont offertes pour s'inscrire :

- VERDELAIS - MAYLIS - LOURDES : du 2 au 15 août
- VERDELAIS - MAYLIS : du 2 au 6 août
- MAYLIS - LOURDES : du 7 au 15 août

Frais de participation :

- VERDELAIS - LOURDES : 450 €
- VERDELAIS - MAYLIS : 170 €
- MAYLIS - LOURDES : 280 €

+ Inscription à l'Association : 25 € par chèque séparé.

Ces prix comprennent tous les frais de repas et d'hébergement.

Ils ne comprennent pas : le retour de LOURDES aux villes de départ.

Que nul ne se sente privé : si vous avez des difficultés, contactez l'association.

Et que ceux qui peuvent donner plus aident la communauté. «*Que chacun donne selon ce qu'il a décidé dans son cœur, non de manière chagrine ou contrainte ; car Dieu aime qui donne avec joie.*» (2 Co.9,7).

Pour s'inscrire :

Vous avez possibilité de payer votre participation en deux fois :

- 1^{er} paiement : 50% lors de votre inscription.
- 2^{ème} paiement : 50% lorsque vous recevrez la lettre d'information de "départ" (le 10 juillet au plus tard).

Merci de renvoyer votre inscription, accompagné du paiement (chèque au nom de l'Association des Pèlerins de l'Immaculée) à l'adresse suivante :

Les Pèlerins de l'Immaculée

19 avenue Toulouse Lautrec, 33740 ARES

VERDELAIS - LOURDES 2023

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom :	Age :
Prénom :	
Adresse :	
Ville :	CP :
Téléphone :	
E-mail :	

RETRAITE CHOISIE

- Verdelais - Lourdes (du 2 au 15 août) 450 €
- Verdelais - Maylis (du 2 au 6 août) 170 €
- Maylis - Lourdes (du 7 au 15 août) 280 €
+ inscription à l'association 25 €
(cotisation pour l'année en cours)

Renvoyer le présent bulletin complété et accompagné de deux chèques libellés au nom de «Association Les Pèlerins de l'Immaculée» : un pour la participation à la retraite, un pour la cotisation (25 €)
Compte : Caisse d'Epargne n° 08770938848 30 à l'adresse suivante :

Les Pèlerins de l'Immaculée
19, avenue Toulouse Lautrec
33740 ARES

Merci de donner votre adresse durant le mois de juillet pour la lettre d'information avant le départ :

.....
.....
.....
.....

